

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, À L'OCCASION DU
9^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS ACP**

Nairobi - KENYA, Lundi 09 Décembre 2019

**9^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT
ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS ACP**
Nairobi - KENYA, Lundi 09 Décembre 2019



**Excellence Uhuru KENYATTA, Président de la République sœur du Kenya,
hôte du 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ACP ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs,**

Avant toute chose, je voudrais remercier mon frère Uhuru KENYATTA de la République du Kenya et le Gouvernement kenyan pour l'accueil chaleureux réservé à moi-même ainsi qu'à ma délégation. Je saisis donc cette occasion pour saluer le peuple kenyan « AMU JAMBO ».

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Patrick Gomes, Secrétaire Général du Groupe des États ACP et je félicite Georges Rebelo Chikoti, nouveau Secrétaire Général du Groupe des États ACP.

C'est la première fois que la République Démocratique du Congo, à travers son Président, Chef de l'État participe au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ACP. C'est un moment historique pour notre pays.

C'est un réel plaisir pour moi et ma délégation de nous retrouver à Nairobi afin de m'adresser à cette assemblée pour construire ensemble une nouvelle perspective à savoir « un Groupe ACP transformé et engagé en faveur du multilatéralisme », multilatéralisme basé sur le rapprochement de nos continents par la promotion des investissements privés, des échanges commerciaux et de la création d'emplois durables.

Je me sens confortable face au thème principal de ces assises étant donné que le multilatéralisme et l'inclusion sont les socles de mon engagement à repositionner une coopération intercontinentale comme levier multisectoriel de développement socio-économique et la volonté d'agir ensemble autour de grands défis mondiaux.

En effet, je voudrais paraphraser d'une part, Edmund BURKE, je cite :
« Ne peuvent agir avec fruit, ceux qui n'agissent pas de concert » ;
et d'autre part, le très célèbre Nelson MANDELA lorsqu'il déclara :
« Ce qui se fait sans vous est contre vous ».

En effet, nous voulons permettre au groupe ACP de jouer un rôle efficace en tant qu'acteur mondial grâce aux contributions régulières des États membres ACP et de l'implication du secteur privé comme agent important du développement.

Le multilatéralisme que nous voulons pour un ACP renforcé et engagé voudrait que nos États du Sud, en considérant le chemin parcouru depuis les indépendances, travaillent autour de leurs intérêts communs qui les caractérisent.



**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

C'est en mettant nos énergies ensemble au service de notre Groupe ACP que nous pourrons par des actions concertées améliorer indéniablement l'efficacité de la coopération dans le domaine qui apporte des solutions aux conditions de vie de nos populations respectives.

L'Accord de Cotonou qui a été signé en 2000 pour une durée de 20 ans est le cadre juridique de coopération le plus ancien qui régit les relations entre l'UE et les 79 pays des ACP.

Il représente plus de la moitié des membres des Nations Unies et ainsi constitue par l'union de nos forces communes une majorité à l'échelle mondiale. Il peut donc définir les priorités essentielles et propres à chacun.

Ce nouveau dialogue politique portant sur la restructuration de l'Accord de Georgetown révisé est la conséquence de l'évolution des défis basés sur le développement durable et la coopération économique.

Désormais, le groupe ACP revisité constituera une alliance politique forte avec comme objectif de mettre au point des solutions aux besoins propres de chaque Région dont la croissance, la bonne gouvernance, la création d'emplois, le développement humain, la paix, les questions de sécurité et de migration.

D'où l'importance d'une démarche concertée et multilatérale en vue d'obtenir des résultats concrets. Pour exemple, la coalition efficace qui a créé l'Accord de Paris sur le changement climatique comme défi planétaire.

Ce multilatéralisme est donc un levier puissant pour définir un cadre juridique fondé sur un accord de base commun dans le but de consolider la paix, la gestion des migrations, la libération du potentiel économique et la lutte climatique. Il contribuera au programme économique du pilier régional africain et caraïbe à travers une transformation du partenariat ACP.

Le Groupe ACP regorge en son sein de plusieurs Organisations régionales et Sous-régionales qui doivent être utilisées comme des plateformes multilatérales appropriées pour améliorer la visibilité et la reconnaissance du groupe ACP en vue de la mise en œuvre efficace des objectifs de développement durable par ses Etats membres.

Il faut favoriser et renforcer l'intégration régionale intra-ACP pour permettre aux Etats membres d'améliorer leurs compétitivités pour relever ensemble les défis de la mondialisation.

En outre, il faut encourager la participation active des femmes et des jeunes à la vie publique en vue de leur représentation à tous les niveaux de gouvernance et du secteur privé pour renforcer la parité hommes-femmes dans les processus législatifs et décisionnels des pays ACP.

C'est pourquoi je sollicite des engagements fermes et une solidarité de nos liens autour des situations de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation.

Une coopération intra-ACP plus dynamique d'une part dans la région sahélo-saharienne où ce phénomène venait sous peu d'occasionner des victimes, en dépit des opérations du G5 Sahel appuyées par la France ... je profite de l'occasion pour saluer la mémoire des civils et militaires tombés sur ces champs de batailles, et d'autres part dans la Région des Grands Lacs et plus particulièrement à Béni, dans la partie Est de mon pays, où des groupes armés locaux et étrangers, particulièrement les ADF-MNT qui ont fait allégeance au groupe terroriste Daesh.

Pour la Région des Grands Lacs, j'avais proposé dans le cadre de la Communauté de Développement pour l'Afrique Australe, la SADC, à l'issue du Sommet de Dar-Es-Salaam, la création de la coalition mondiale contre le terrorisme, une coalition régionale pour éradiquer ce fléau d'insécurité créé par des groupes armés. Une fois de plus, je sollicite en vertu de la Charte des Nations-Unies, en faveur des deux zones précitées, l'appui matériel et opérationnel des partenaires du Groupe ACP.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Nos actions ne devraient pas être l'expression des intérêts de nos partenaires, mais une réponse à la satisfaction des besoins réels de nos populations.

Dans mon pays, la République Démocratique du Congo, on dit « le Peuple d'abord ». En s'inspirant de cette volonté populaire, le Groupe ACP est mieux placé pour déterminer ses propres ambitions sociales. Cela engage notre Groupe à rester solidaire.

Pour conclure, la République Démocratique du Congo réitère son offre d'abriter la prochaine session du Conseil des Ministres ACP-UE à Kinshasa en 2020. D'ores et déjà, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre capitale cosmopolite où vos délégations expérimenteront la légendaire hospitalité congolaise. Que Dieu bénisse les États membres de l'ACP.

Je vous remercie.